



Cazouls
lès Béziers

PROJET PEDAGOGIQUE 2026-2027

ALSH ADOS MUNICIPAL 11/17 ans

« ESPACE JEUNES »



Le projet pédagogique présente les objectifs pédagogiques de l'équipe en lien avec le projet éducatif de la commune. Il décrit les moyens mis en place pour un accueil collectif de qualité.

Espace Jeunes 11/17 ans,
Mail : maison-des-jeunes7@wanadoo.fr



SOMMAIRE

1. PRESENTATION DU SERVICE JEUNESSE AINSI QUE DE L'ALSH ADO

- LE SERVICE JEUNESSE
- ALSH ADOS ESPACE JEUNES Christophe Gouzy

2. FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

- MODALITE D'INSCRIPTION A L'ESPACE JEUNES pour public 11-17ans
- MODALITE D'INSCRIPTION POUR LES SORTIES/SEJOURS
- MODALITE D'INSCRIPTION POUR UN ENFANT EN SITUATION D'HANDICAP

3. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ALSH

4. LE RÔLE ET LA RELATION AVEC LES ADOS

5. INTENTIONS EDUCATIVES

6. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

7. LES ACTIONS PEDAGOGIQUES

- 1- LES ACTIVITES
- 2- LES SORTIES
- 3- LES SEJOURS ET MINI CAMP

8. COMMUNICATION

9. REGLE DE VIE

1. PRESENTATION DU SERVICE JEUNESSE AINSI QUE DE L'ALSH ADO

Le service Jeunesse

Le service jeunesse est géré par la mairie de la ville de Cazouls Les Béziers, représenté par son maire M. VIDAL Philippe, regroupe les accueils suivants

- Un ALSH ADOS ESPACE JEUNES. L'ESPACE JEUNES est ouvert continuellement en période scolaire et en période de vacances (fermeture annuelle trois semaines en août et deux semaines vacances de Noël).

Les bureaux du service jeunesse sont situés dans ce bâtiment où des permanences familles sont régulièrement mises en place tout au long de l'année.

- Un ALSH 3.11 ans situé dans les locaux de l'école maternelle, ouvert pendant les petites vacances scolaires (sauf Noël) et pendant les vacances d'été (6 semaines).
- Un ALP maternel qui se situe dans les locaux de l'école maternelle (ouvert en période scolaire).
- Un ALP primaire qui se situe dans les locaux de l'école primaire (ouvert en période scolaire).

Les coordonnées du Service Jeunesse sont les suivantes :

Direction Service Jeunesse

Chef de service : NAVAJAS Yannick
20, chemin de l'enclos
34370 Cazouls Les Béziers
Tel:04-67-32-97-64

L'ACCUEIL DE L'ESPACE JEUNES 11-17 ANS,

L'accueil de Loisirs 11/17 ans est plus qu'une salle ouverte aux adolescents, il se positionne comme étant un espace éducatif et de partage, interface entre l'adolescent et son environnement (famille, collège, village).

Les activités sont développées à l'espace jeunes, et suivent un programme varié, sous le signe des projets, et propose toute une gamme de sorties, d'ateliers et d'activités.

La commune de Cazouls les Béziers à bien pour priorité d'offrir un service qui réponde aux attentes des jeunes, mais qui soit aussi un lieu qui leur soit pleinement dédié, avec des animateurs à leur écoute.

Ce projet pédagogique contient l'ensemble des informations relatives à l'organisation du Club Ados, ainsi qu'aux projets qui seront développés tout au long de l'année scolaire 2023/2024.

❖ POURQUOI UN ALSH ADOS 11.17 ans ?

L'action jeunesse a débuté sur le territoire 1999 par le secteur ADOS à Cazouls les Béziers. Au départ association loi 1901 rassemblant des jeunes de 14.20 ans encadrés par un animateur. L'encadrement et l'accompagnement des ados sur le territoire est donc né d'une volonté politique des élus.

Cette action fût mise en place afin de tenter d'apporter une réponse contre l'ennui pouvant parfois mener à des actes de petite délinquance chez les jeunes particulièrement lors des vacances scolaires et week-end. Aussi, les jeunes souhaitant obtenir un endroit où se réunir, il a été décidé, conjointement avec la communauté de communes « La Domitienne » la mise en place de moyens humains et matériel.

Ainsi venait la réponse politique, qui proposait donc une offre en loisirs auprès des jeunes ados sur la commune. Un foyer de jeunes a permis de réunir, années après années, plusieurs dizaines de jeunes qui se voyaient également proposer des activités satellites et divers projets dont ils étaient à l'origine, accompagné par un animateur référent.

L'association s'est rapidement transformée en « service municipal jeunesse » bénéficiant ainsi d'une meilleure visibilité sur le territoire et des moyens mis à disposition par la municipalité (locaux, véhicules transport, installations sportives, budget, personnel). Pour ce faire, l'embauche d'un second animateur au début des années 2000 allait permettre d'étoffer la dynamique mise en place quelques années auparavant. Un lieu distinct et bien identifié par les jeunes a aussi été mis à disposition par la mairie : l'ESPACE JEUNES.

Si au début de l'action jeunesse l'ESPACE JEUNES réunissait des jeunes de 14 à 20 ans, aujourd'hui l'ALSH connaît une moyenne d'âge proche des 12 ans. Dès la sortie du primaire, les jeunes viennent s'inscrire, l'ESPACE JEUNES étant de fait, la continuité des ALSH que ces jeunes ont souvent connu quelques années auparavant dans la collectivité.

❖ L'ALSH ADO ; ESPACE JEUNES « Christophe Gouzy »

Le tout nouvel ALSH a ouvert ses portes dans ses nouveaux locaux pour les vacances de Février 2020.

La structure se compose d'un parking extérieur sécurisé, d'un espace de jeux extérieur clôturé de l'autre côté de la structure. A l'entrée, un hall d'accueil permet aux familles d'attendre pour les diverses inscriptions aux services proposés. Juxtaposé au hall, le bureau réservé à l'équipe d'animation.

La structure s'articule autour d'une grande salle d'activités. Elle a été aménagée de sorte à ce que les jeunes puissent choisir entre s'amuser ou rester tranquille. Mise à disposition d'un billard, baby-foot et d'un ping-pong au centre de la pièce.

Ensuite, autour il y a l'aménagement d'espaces différents pour des jeux en bois (Carom et billard indien), un autre pour les ateliers manuels et jeux de sociétés avec tables et chaises. Le fait de laisser ces jeux visibles et à disposition, permet d'inciter le jeune à découvrir ces jeux oubliés ou méconnus. Un coin détente vient agrémenter la salle principale, les jeunes peuvent s'installer en toute tranquillité sur des canapés.

Autour de cette pièce, une petite cuisine pour les ateliers culinaires où l'on se retrouve pour les goûters. Une salle multimédia avec possibilité d'utiliser des ordinateurs mais aussi pour des

projections de films ou documentaires. Une réserve, pour l'archivage des dossiers, rangement du matériel pédagogique et stockage de la pharmacie est située à côté des salles principale et vidéo.

En extérieur est aménager un Park de fitness, un parc city multisport foot, basket, volley et d'un terrain de pétanque. Au village le stade et le gymnase permet la mise en œuvre de toutes les activités physique et sportives et des grands jeux.

La structure répond aux normes d'un ACM en termes de mixité mais aussi pour l'accueil des enfants en situation d'handicap.

❖ **Un accueil pour soutenir le jeune dans sa création**

Tout au long de l'année des temps de création sont prévus. Des réunions seront proposées en vue d'adapter au mieux le fonctionnement global et de répondre au mieux aux attentes de tous.

- ❖ Proposer des activités novatrices pour développer leur ouverture d'esprit, leur adaptabilité, leurs centres d'intérêts et pour découvrir ou valoriser leurs capacités, un savoir-faire de base, manipulation, réalisation d'un projet personnel
- ❖ Apporter des connaissances sur les éléments naturels, à travers les activités spécifiques dans la création, utilisation de fibres naturelles, Récupération et recyclage de matériaux divers

L'apprentissage sera facile sous forme de démonstration commune principalement pour le patronage et la couture. Il s'agit d'une découverte de différentes pistes vers lesquelles chacun ira explorer suivant ses envies afin de développer une curiosité créative.

Les activités ne seront pas limitées à la création de vêtements ou customisations de textile, elles seront ouvertes à toute activités créative, design d'objet, déco, exploration de matières. Le choix des activités suivra les besoins de chacun tantôt plus personnalisé tantôt plus collectif.

2.. FONCTIONNEMENT DE L'ALSH

- Accueil du public ado 11-17ans :

La capacité d'accueil du public jeunes est de 24 jeunes de 11 à 17ans

OUVERTURE :

PERIODE SCOLAIRE : Lundi 16h/18h- Mardi 16h/18h- Mercredi 14h/18h
Jeudi 16h/18h- Vendredi 16h/18h- Samedi 14h/18h

PERIODE VACANCES SCOLAIRES : du Lundi au Samedi 14h/18h00
Mercredi soir 20h00/22h30

En parallèle de l'accueil sur place, des sorties ou séjours peuvent être organisés avec des horaires spécifiques.

FERMETURE : Dimanche et Jours fériés. Congés annuels pendant la période de Noël et dernières semaines en Aout.

- Modalité d'inscription à l'ESPACE JEUNES pour public 11-17ans :

- Avoir 11 ans minimum au moment de l'inscription
- Payer 10€ pour l'adhésion pour l'année. (Valable de Janvier à décembre mais l'adhésion peut se faire à tout moment de l'année)
- Remplir la fiche de renseignement ainsi que la fiche sanitaire
- Ramener le carnet de santé pour photocopie des vaccins
- Rencontre avec les parents du jeune au moment de l'inscription obligatoire

- Modalité d'inscription pour les sorties/activités :

Le planning d'activités est élaboré après consultation avec les jeunes. Les plannings d'activités sont accessibles au sein de la structure (panneau affichage extérieur + intérieur) et publié sur le site internet de la mairie et réseau sociaux (Facebook). Les inscriptions aux sorties se feront directement auprès de l'animateur référent. Attention le nombre de sorties par ado est limité, ceci afin de garantir un turn-over permettant au maximum de jeunes de participer aux activités accessoires, aucune réservation ni pré-inscription possible par souci d'équité.

TARIFICATION SORTIES ET SEJOURS :

Des tarifs différents sont appliqués aux prestations proposées :

- tarifs catégorie A : 3€ (cinéma, patinoire, piscine)
- tarifs catégorie B : 10€ (laser game, bowling, karting, escape game et autres sortie journée)
- tarifs hors catégorie : 25€ sortie journée activité exceptionnelle

➤ **TARIFS CAF** ; Une double tarification est appliquée pour les sorties. Comme pour les séjours, il y a la tarification normale (voir ci-dessus) et la tarification « loisi soleil » de la CAF.

Ainsi, si vous bénéficiez de cette aide vous devez le faire savoir au directeur qui vérifiera et attestera de vos droits CAF de l'année en cours via un logiciel. En cas de doute, le gestionnaire vérifiera tout de même. Attention, la CAF n'accorde qu'un SEUL droit au séjour par an et par jeune. Autrement dit, si 2 séjours ou plus sont proposés par votre structure dans l'année, le tarif caf ne pourra être utilisé que pour un seul séjour par enfant. Il vous appartiendra de le signaler lors de l'inscription.

Les tarifs pour les familles ayant droit CAF seront les suivants (2.30€ d'aide par demi-journée d'activité /enfant) :

- tarifs catégorie A : 3€ > 0.70€ CAF
- tarifs catégorie B : 10€ > 7.70€ CAF
 - > 5.40€ CAF (si sortie à la journée)
- tarifs hors catégorie : 25€ > 20.40€ CAF (sorties journée uniquement)

De même, les mini camps/séjours seront proposés avec deux tarifs, le tarif normal et le tarif « loisir soleil ». Ceci est clairement indiqué sur tous les dossiers d'inscription. Un échéancier de paiement peut également être mis en place afin de faciliter l'accessibilité aux familles

3. L'EQUIPE PEDAGOGIQUE DE L'ALSH

L'équipe d'animation pour l'ESPACE JEUNES se compose :

- du directeur de la structure. M. NAVAJAS Yannick (diplôme : BEATEP)
- D'une directrice adjoint périscolaire secteur élémentaire et animatrice référente ADOS. ME. BEGO Cynthia (diplôme : BPJEPS LTP)
- D'un animateur M. SANCHEZ William (diplôme : BAFA)
- Un/une stagiaire BAFA ou autre diplôme de l'animation peut venir étoffer l'équipe pour effectuer un stage pratique.

4. LE RÔLE ET LA RELATION DE L'ANIMATEUR AVEC LES ADOS

L'animateur joue un rôle important dans le développement du jeune. Il aide le jeune à se structurer en tant qu'homme et devenir un futur citoyen avec ses convictions. Il impulse une dynamique, donne envie de faire ou de découvrir grâce aux activités plébiscitées par les jeunes mais aussi des novatrices. Il est un repère pour les jeunes.

L'animateur de structure ado a des qualifications, des compétences mais surtout une bonne qualité relationnelle ainsi qu'une bonne connaissance du public jeune. De plus une remise en question perpétuelle est nécessaire car le public évolue et réagit différemment.

La connaissance de son public étant essentielle, l'animateur doit avoir une approche différente avec des pré-ados 11-12 ans et des 13-17 ans.

L'accompagnement des 11-12 ans : il doit élaborer des activités et jeux spécifiques, plus techniques, plus sportifs. Il faut permettre au jeune d'avoir des responsabilités, de pouvoir émettre des jugements, des critiques. Le rendre plus autonome tout en ayant le respect des règles de vie du groupe. Privilégier les jeux collectifs et sportifs.

Il faut avoir un sens du dialogue et une grande capacité d'adaptation. Il faut les surprendre pour les captiver.

L'accompagnement des 13-17ans : L'animateur doit avoir une relation d'échange et de soutien pour le jeune. L'animateur se doit d'être rassurant, attentif et surtout une personne de confiance (fiable) afin de le stimuler et l'amener à se développer en tant qu'Homme.

En tant qu'animateur : Le rôle de l'animateur est d'assurer la sécurité physique et affective des ados. Il met un cadre avec des règles acceptées de tous pour le côté sécurité.

L'animateur accompagne l'ado dans son implication dans la structure et le faire faire évoluer dans son comportement pour que le jeune devienne acteur et non plus qu'un simple consommateur.

Il est important de comprendre et d'assimiler que « L'adolescence » est une période délicate dans la construction de l'individu. Pour ce faire, un accueil individualisé basé sur l'écoute et l'échange devra être mis en place lors de chaque demande d'information ou inscription venant d'un jeune.

Il s'agira également pour le référent de bien poser le cadre de la structure avec ses règles devant le jeune et ses parents ou responsables légaux. C'est pour cela que la présence des parents/responsables légaux est nécessaire au moins lors de l'inscription annuelle.

L'animateur à un rôle important dans l'aspect loisirs doit être faire de ce lieu, un cadre où le jeune se sent bien, s'amuse, se fait plaisir dans les activités et les jeux proposés.

La convivialité et l'esprit d'ouverture doivent également permettre aux jeunes de s'exprimer. A ce titre, l'animateur veillera à ce que le groupe accepte les nouveaux adhérents afin de garantir une cohésion d'ensemble et de prévenir tout signe d'exclusion.

La dimension éducative doit être également présente, dans chaque activité ou décision posée par l'équipe d'animation. Un échange constant entre les jeunes et leurs responsables doit être présent afin que les jeunes puissent eux-mêmes mettre en place des règles de vie dont ils seront garants.

A ce titre, des réunions périodiques entre animateurs et jeunes sont proposées afin de rendre propice toute émergence de projets ou questionnement vis-à-vis des règles de vie.

Pour ce faire, la notion de « confiance » est nécessaire. Le positionnement des animateurs au regard des jeunes est un chapitre clef et sensible. L'animateur devra, le cas échéant, être à l'écoute du jeune si ce dernier ressent le besoin de se confier. En tant qu'adulte référent, l'animateur devra toujours agir dans l'intérêt de l'enfant.

En tant qu'animateur, certaines attitudes sont proscrites en présence des jeunes : fumer, boire de l'alcool, utilisation du téléphone portable à des fins personnelles et de façon répétées, diffusion de contenus sensibles, langage ou gestuelle inadapté.

Ainsi, la vie en collectivité, l'épanouissement individuel de chaque jeune, le respect et la tolérance des différences doivent être assurés tout au long de la journée

L'ESPACE JEUNES doit être un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien être enfants, des parents et des animateurs.

5. INTENTIONS EDUCATIVES

L'ALSH ADOS se réfère au projet éducatif de la commune de Cazouls les Béziers qui a décliné les objectifs suivants :

- Faire de l'accueil mis en place un lieu de socialisation et un espace harmonieux, reconnu et protégé, pour le bien être des jeunes et sécurisant pour les parents.
- Permettre aux jeunes de s'épanouir et construire une vie dynamique et enrichissante.
- Favoriser le lien social en renforçant les solidarités, les relations inter-générations, partenariats, échanges de savoirs.
- Favoriser l'implication, la prise d'initiatives, la prise de responsabilités des jeunes dans leur projet et participation citoyenne.
- Promouvoir l'accès à la culture, aux loisirs et au sport pour tous.
- Favoriser la découverte de tout environnement : naturel, géographique, social, culturel, virtuel.
- Respecter le rythme de vie lié à chaque tranche d'âge et adapter les activités en conséquence.
- Favoriser l'intégration de chaque jeune dans la structure en tenant compte des handicaps ou différences.
- Développer chez le jeune la prise d'initiative et de décision

6. OBJECTIFS PEDAGOGIQUES DE L'EQUIPE

Objectifs généraux	Objectifs opérationnels
Favoriser la socialisation et la vie en collectivité	<ul style="list-style-type: none"> . Créer un climat sécurisant. . Faire respecter les règles de vie en collectivité en impliquant le jeune dans l'élaboration du règlement intérieur. . Favoriser le respect mutuel. . Encourager le jeune à s'ouvrir aux autres.
Favoriser l'épanouissement	<ul style="list-style-type: none"> . Respecter le rythme de vie et l'envie de chaque jeune. . Favoriser la découverte à travers les 5 sens et la pratique d'activités. . Favoriser l'aspect ludique « apprendre en jouant » sans développer l'esprit de compétition . Veiller à ce que les activités proposées ne soient pas un vecteur systématique d'exclusion
Privilégier l'accès aux loisirs pour TOUS	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'une politique tarifaire tenant compte des inégalités sociales (partenariat CAF/ possibilité de paiement échelonné...) . Créer des partenariats sociaux « passerelles » sur le territoire et diriger au besoin les familles vers ces partenaires (associatifs ou institutionnels) . En s'appuyant sur des outils pédagogiques qui vont développer la curiosité et l'ouverture chez le jeune (accès internet, supports techniques, revues, visionnage de reportages) . En proposant des activités à l'extérieur de la structure d'accueil (rencontres sportives, culturelles et spectacles, rencontres inter centres, séjours...) . En développant le lien avec différentes associations locales . De façon générale, être à l'écoute du jeune afin de l'accompagner dans ses demandes
Favoriser l'autonomie	<ul style="list-style-type: none"> . Accompagner et assurer l'intégration de chaque jeune dans la structure. . Inciter le jeune à faire des choix et à prendre des décisions afin de participer à la construction de son environnement. . Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et responsabiliser le jeune
Développer l'Esprit critique Prévention des risques	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en garde par rapport aux fake news et autres dangers omniprésents sur internet notamment. . Apprendre à dire « NON » face aux violences, harcèlement, discriminations : animer des débats, intervenants, spectacles. . Prévention des risques inhérents à l'adolescence

OBJECTIFS OPERATIONNELS ET MOYENS POUR LES ATTEINDRE

➤ FAVORISER LA SOCIALISATION et LE RESPECT DE LA VIE CO.

Objectifs opérationnels	Moyens
Créer un climat sécurisant	<ul style="list-style-type: none"> . Visite des locaux et présentation des espaces prévus pour chaque activité pour chaque nouvel adolescent accueilli. . Rencontre avec la famille obligatoire pour toute nouvelle adhésion. Engager un échange parents/animateurs afin de mieux cerner le contexte familial . Présentation des règles de vie . L'animateur doit être disponible et à l'écoute. Créer un relationnel basé sur la confiance et la fiabilité. . Adopter des attitudes respectables : langage et gestuelle, tenue vestimentaire, tabac et alcools proscrits, faire attention aux diffusions de contenus sensibles, téléphones portables... . Mise en place d'un rituel d'accueil entre jeunes et entre jeunes et animateurs afin de prendre le temps d'échanger rapidement (Bonjour, comment vas-tu ?) . Lien avec la police municipale et l'agent de médiation
Respect des règles de vie collective	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place avec les enfants des règles de vie par rapport au lieu, aux différents espaces ludiques et aux activités proposées. . Impliquer les jeunes dans le rangement et le nettoyage de leurs espaces
Respect mutuel, tolérance et ouverture aux autres	<ul style="list-style-type: none"> . En incitant les jeunes à accepter la différence à travers le jeu, des discussions sur des sujets d'actualité ou des élaborations de projets. . Proposer dans les activités des mises en situations / participer à des spectacles / Appel à des intervenants extérieurs pouvant animer des séances spécifiques sur des sujets d'actualité (santé, social, conduites à risques)

FAVORISER L'EPANOUISSEMENT

Objectifs opérationnels	Moyens
Respecter le rythme de vie de chaque individu	<ul style="list-style-type: none"> . Être à l'écoute de chaque jeune et de ses besoins (repos, échanges/ demande d'information de conseils...) . Aménagement de coins spécifiques (jeux calmes, lecture, jeux extérieurs, coin ateliers manuels, coin vidéo) . Permettre une autogestion en activité propre à la construction même de l'adolescent (« ne rien faire » peut-être considérer comme une « activité » !)
Favoriser la découverte et la nouveauté à travers les 5 sens	<ul style="list-style-type: none"> . Proposer des activités visant à mieux connaître le territoire local . Proposer de nouvelles activités, faire accepter la nouveauté visant à valoriser les capacités physiques, artistiques, intellectuelles des jeunes à travers des activités.
Favoriser l'aspect convivial et ludique Favoriser le vivre ensemble	<ul style="list-style-type: none"> . Mise en place d'activités qui privilégieront la collaboration et la convivialité à l'esprit de compétition. . Privilégier l'apprentissage par « le faire » . Veiller à l'accessibilité des activités choisies par les jeunes ou par les animateurs – Eviter par exemple les activités vectrices d'exclusions liées au handicap, au sexe ou au physique.

➤ PRIVILEGIER L'ACCÈS AUX LOISIRS POUR TOUS

Objectifs opérationnels	Moyens
Mise en place et maintien d'une politique tarifaire adaptée	<ul style="list-style-type: none"> . Partenariat CAF « aide aux loisirs » valable pour les sorties et séjours . Mise en place de paiement échelonné pour séjours
Pouvoir diriger les familles demandeuses vers les partenaires associatifs ou institutionnels du territoire si besoin	<ul style="list-style-type: none"> . Lien avec l'agent communal de médiation . Lien avec le CCAS . Connaissance des responsables associatifs locaux . Lien avec la police municipale
Mise en place d'activités accessibles au plus grand nombre	<ul style="list-style-type: none"> . Constituer les programmations vacances avec les adolescents en incitant chaque individu à s'exprimer (réunions, boîte à idées) . Être garant de la sécurité physique, morale, affective des jeunes et savoir jauger la difficulté des activités proposées

➤ AUTONOMIE

Objectifs opérationnels	Moyens
Accompagner et assurer l'intégration de chaque jeune dans la structure	<ul style="list-style-type: none"> . Proposer un accueil individuel à chaque jeune et à chaque famille avec explication des règles de vie et présentation de la structure. Présence des parents ou responsables légaux obligatoire pour inscription. . Mise en place d'un rituel où tous les « entrants » saluent leurs camarades et les animateurs . Mise en place de temps propices aux échanges et à l'intégration des nouveaux (soirées grillades, jeux...) . Privilégier dans l'aménagement des espaces la possibilité d'évoluer en sous-groupes où l'individu pourra trouver plus facilement sa place (ateliers filles par exemple)
Inciter le jeune à être acteur de ses loisirs et l'aider à construire son environnement	<ul style="list-style-type: none"> . Faire des choix et prendre des décisions dans la mise en place des contenus ludiques . Trouver sa place dans le collectif et s'assurer du droit à la parole données à tous
Favoriser l'implication, la prise d'initiatives et responsabiliser le jeune	<ul style="list-style-type: none"> . Elaboration jeunes/animateurs des règles de vie propres aux espaces occupés, aux sorties et séjours proposés . Mise en place de jeux propices à l'interactivité et à la mise en situation entre jeunes – inciter le jeune à sortir de sa zone de confort (mimes, jeux de rôles) . Participation des jeunes au rangement et nettoyage de leur espace de vie . Inciter le jeune à se rendre acteur dans son territoire et l'accompagner dans des actions de bénévolat, de solidarité ou des actions de cofinancement de projets (participation projet Téléthon – vide grenier local) = Valorisation des jeunes. . Elaboration des plannings d'activités avec les jeunes

➤ PREVENTION DES RISQUES et DEVELOPPEMENT de L'ESPRIT CRITIQUE

Objectifs opérationnels	Moyens
Prévention des comportements à risques	<p>Accompagner le jeune vers une autre personne ressource si besoin d'aide.</p> <ul style="list-style-type: none"> . Proposer des ateliers sur les conduites à risques
Mise en garde sur les dangers du net et <i>fake news</i>	<ul style="list-style-type: none"> . Ateliers de discussion à base de supports télévisuels, exemples sur réseaux sociaux, mises en situation directes. . Apprendre à « démonter » une rumeur : chercher la source avant de diffuser – se questionner.
Apprendre à dire NON face aux violences, discriminations et harcèlement	<ul style="list-style-type: none"> . Diffuser dans l'accueil les numéros d'urgence – faciliter l'information . Être à l'écoute et savoir repérer des attitudes « anormales » chez l'adolescent . Ne pas banaliser les attitudes, gestuelles, paroles sexistes, violentes ou discriminatoires. . Entretenir la charte confiance entre l'animateur et le jeune, nécessaire à tout échange – attitude responsable et respectable de l'adulte

6. LES ACTIONS PEDAGOGIQUES

Les actions proposées doivent répondre aux attentes et aux besoins des jeunes en matière de découverte, de responsabilisation, d'autonomie et de partage de la vie en collectivité. L'équipe souhaite que les jeunes participent davantage à l'élaboration des projets d'activités au sein de l'espace jeunes. Pour ce faire, nous souhaitons stimuler les projets initiés par les jeunes. Nous avons ciblé plusieurs moyens à mettre en œuvre pour y parvenir :

- Elargir les champs de connaissance des jeunes en proposant des activités diversifiées qui répondent à leurs besoins dans les domaines sportif, culturel, artisanal ou technique.
- Créer des temps de parole permettant l'expression et l'exploration des différentes possibilités
- Être à l'écoute des jeunes pendant les temps d'activité
- Organiser le recueil d'idées, de possibilités : boîte à idées, affichages, tableaux...

Nous encouragerons :

- L'intégration de l'adolescent dans le montage de projet
- Valorisation de l'adolescent à travers une pratique sportive ou artistique
- Favoriser l'intergénérationnel
- L'entraide et le partage

1- LES ACTIVITES :

Le choix des activités repose principalement sur la volonté et l'envie des jeunes. Néanmoins il faut susciter la curiosité et le plaisir de jouer ensemble. L'animateur doit être attentif à son environnement. Lorsqu'il voit des jeunes qui n'osent pas jouer et s'excluent par timidité, il doit être en mesure de proposer une animation.

Ces activités sont variées, afin de répondre aux objectifs, nous utilisons toutes les thématiques pour diversifier et amener l'ouverture d'esprit aux jeunes. Ils pourront ainsi mieux se connaître et pouvoir parler de leurs envies. Les thématiques utilisées sont le côté sportif, le manuel, le ludique avec des

jeux simplement pour jouer et le côté créatif où l'on essaie de travailler en fonction de l'imaginaire de chacun.

De la nature des activités dépendent également la taille des groupes et la mise en place de règles et roulement pour la sécurité de tous.

2- LES SORTIES :

Les sorties permettent aux jeunes de sortir du cadre physique de la structure et d'échapper au quotidien. C'est un moyen de leur donner accès à des activités de consommation qu'ils ne pourraient pas faire au quotidien. Pour rappel, les sorties programmées sont à l'initiative des jeunes après consultation après vérification qu'elles répondent à l'un des objectifs généraux. Il s'agit aussi d'un moyen de récompenser l'investissement des jeunes sur la structure. C'est aussi un moyen de « fédérer » un groupe sur des activités de découverte, sportives ou autres ...ce qui permet de créer un lien différent car le cadre est différent. Idem pour les séjours.

Pour rappel, les sorties sont limitées en nombre et planifiées à l'avance. Lors de l'ouverture des inscriptions périodiques aux activités vacances, les animateurs fixent une limite de participation aux sorties afin qu'un maximum de jeunes puisse profiter des sorties. Il est important de souligner aussi que pour le bon déroulement des sorties, les horaires et informations essentielles sont notés sur les panneaux d'information et bulletins d'inscription destinés aux parents et au jeune. Concernant les départs, l'horaire n'est pas flexible et l'ESPACE JEUNES sera toujours le point de ralliement. L'accent sera mis sur la ponctualité ! Tout retard a des répercussions sur les sorties, comme le départ du groupe sans le retardataire ou l'annulation de la sortie pour le groupe. Pour les sorties nocturnes (après 23h) tous les jeunes seront raccompagnés chez eux en mini bus.

3- LES SEJOURS/ MINI CAMP :

Chaque année pour la période estivale, l'ESPACE JEUNES propose un mini camp.

Les jeunes sont régulièrement concertés et s'ils souhaitent, peuvent prendre part à l'élaboration du projet. Pour ce genre d'activités, il existe aussi une double tarification CAF (aide aux loisirs) qui permet à un maximum de familles de participer. Un paiement échelonné est également proposé aux familles.

Pour les séjours courts, ils sont mis en place pendant les vacances d'Avril ou d'Automne.

7. COMMUNICATION :

Il est nécessaire d'informer les proches. Ils laissent leurs enfants sous la responsabilité des encadrants sans pour autant avoir un retour par les jeunes.

Ainsi les outils de communications variés. Pour des renseignements, ou répondre à des interrogations des familles. L'équipe téléphonera ou enverra un sms/mail pour répondre au plus vite.

Ensuite via le réseau social via Facebook et/ou le site de la mairie, l'équipe mettra régulièrement en ligne des photos et vidéos pour permettre aux proches de voir et ainsi découvrir ce qu'il se passe lorsque les jeunes sont à l'espace jeunes

8. REGLE DE VIE

Les règles présentées découlent d'un temps de concertation entre eux. L'animateur étant présent pour donner la parole équitablement. Le but étant qu'à la fin chacun d'entre eux les approuvent et puissent les rappeler en cas d'oubli pour certains.

Règles de vie à L'ESPACE JEUNES

1) Politesse :

Lorsqu'on rentre à la salle pour la première fois de la journée, on salue toutes les personnes présentes (encadrants mais aussi ados présents)

2) Propreté

La salle est régulièrement entretenue par une personne. Nous devons tous faire attention pour garder un certain seuil de propreté. Chacun doit faire l'effort de jeter ce qui doit l'être dans les poubelles (penser au tri).

Concernant la consommation de boisson et de gâteaux, il est impératif de rester à côté du bar afin de ne pas s'éparpiller et de salir ou laisser traîner son verre dans toute la salle.

3) Respect personne et matériel

Le respect est une valeur primordiale pour le « vivre ensemble », concernant le matériel, tout est mis à disposition de chaque ado

Inscrit à la salle !!! Il est impératif de prendre soin du matériel qui ne vous appartient pas. Penser à ranger tout le matériel utilisé et de le remettre à sa place. Attention pour la salle vidéo, à la fin de la journée, il faut ranger les manettes sur le support de charge, ENLEVER le cd de la console et ETEINDRE la TV !!!

4) Conso

Rappel pour toutes boissons et gâteaux consommés à la salle, penser à rester au bar et surtout de jeter ce qui doit l'être.

5) Interdiction

Il est interdit de jouer avec la rampe de l'extérieur, de courir dans la salle et de se jeter sur les poufs orange. Les cigarettes, boissons énergisantes et boissons alcoolisées. Il s'agit d'un lieu pour un public jeune.

La salle est un lieu de vie, d'échanges où l'on se doit d'être bienveillant pour favoriser le vivre ensemble

Les règles sont affichées à la structure et jointes au dossier d'inscription.

L'espace jeunes est un lieu de vie, d'échanges où l'on se doit d'être bienveillant pour favoriser le vivre ensemble

9. L'EVALUATION :

L'évaluation permet de vérifier la qualité du travail réalisé, la cohérence et la pertinence des actions au regard des projets éducatif et pédagogique. Elle permet également de concevoir et de proposer d'éventuelles adaptations si besoin.

Un bilan à chaque vacance se fera afin que chacun puisse prendre la parole et donner un avis sur la programmation des activités et sorties. Concernant le planning d'activités mensuels, il s'agira de recueillir l'avis des jeunes qui auront participé pour enrichir les activités suivantes.

Pour un public 11-17ans, un échange régulier avec les jeunes pour avoir leurs ressentis « à chaud » permet que ce temps de bilan soit le moins formel possible et surtout constructif.

L'évaluation se fera selon des critères :

- Quantitatifs :
 - Fréquentation, régularité, participation aux animations proposées. Utilisation d'un cahier de présence journalière pour avoir un premier aperçu de l'évolution des effectifs.
 - Nombre de projets proposés et réalisés par les jeunes (actuellement, nous amenons des temps de consultations pour amener les ados à s'investir, à leur donner envie de participer. Puis nous mettrons en place des temps de concertation pour qu'ils deviennent instigateurs pour de projets)
- Qualitatifs :
 - Evolution, intégration des règles de vie
 - Implication des jeunes dans le quotidien de la structure
 - Implication des jeunes dans les animations
 - Relation avec les autres et avec l'équipe d'animation